

.....

Au conseil communal de Crissier

Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis:

**20 / 2016-2021 Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens
secteur 8 - "CFF/Forêt"**

.....

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil communal,

La commission chargée de l'étude du préavis 20 / 2016-2021 s'est réunie le 15 mai 2017; elle était composée de:

Mme Béatrice Gitera	PS
Mme Snezana Olela	PS
M. Marco Garofano	ROLC
M. Daniel Tapis	CDC
M. Christophe Steiner	CDC
M. Pascal Gruffel	ROLC - président-rapporteur

Absent: M. Ludovic Jaccard, CDC

Mme Nathalie Jatton, Municipale, M. Denis Lang, Secrétaire de l'Entente Mèbre-Sorge et M. Philippe Porqueddu du bureau d'ingénieurs hydrauliciens RIBI S.A. ont présenté ce préavis et ont répondu à toutes les questions des membres de la commission. Celle-ci remercie la délégation pour la clarté de leur présentation et de leurs réponses.

1. Préambule

En guise d'introduction, M. Porqueddu du bureau d'ingénieur RIBI S.A. nous a fait une présentation de l'Entente Mèbre-Sorge, des mesures du plan général d'évacuation des eaux intercommunal PGEEi ainsi que des particularités du secteur faisant l'objet de ce préavis. Il a été mentionné que ce réseau construit en 1965 récupère actuellement les eaux usées d'un bassin versant équivalent à 85000 habitants et que sa valeur de remplacement est estimée à 30 millions de CHF; la position de ces collecteurs d'eaux usées à proximité des cours d'eau ne serait plus autorisée aujourd'hui. La réhabilitation de la partie Mèbre du réseau a été effectuée entre 2008 et 2016; ce préavis concerne la réhabilitation du premier secteur de la partie Sorge.

2. Questions et discussion

Quelle est la durée de vie du revêtement utilisé pour le chemisage des conduites ?

Le fournisseur ne donne pas de garantie, mais de tels travaux ont commencé à être entrepris il y a environ quarante ans et à ce jour aucun problème n'a été relevé. Le traitement consiste à chemiser la conduite avec un polyester de 16 mm qui est réticulé soit avec la vapeur soit avec des rayonnements UV; une telle couche résiste aux racines des arbres.

Quelle est la durée des travaux pour terminer la partie Sorge ?

Environ 80% des conduites doit être chemisée; la durée des travaux est estimée à environ 8 ans et leur coût est mentionné sur le plan d'investissement.

La dimension des conduites permet-elle de faire face à l'augmentation de la population prévue dans les communes de l'entente et du bassin versant ?

Oui.

Si l'ensemble des communes alimentant la Sorge passent en séparatif, le débit sera-t-il toujours suffisant pour éviter la formation de dépôts qui pourraient partiellement obstruer la conduite ?

Le risque de former des dépôts est minime d'une part à cause de la pente de 1% environ et d'autre part à cause du débit: actuellement, le débit à l'entrée de la CISTEP est de 80-100 litres/seconde en pleine nuit.

Quel est le motif de la position "sécurité CFF" ?

Ce secteur est particulier car il demande des travaux proches des voies CFF ; ceux-ci demandent la mise en place de précautions particulières pour assurer la sécurité des ouvriers et des usagers.

Quels sont les critères ayant permis de calculer la clé de répartition des coûts d'investissement pour les communes de l'entente Mèbre-Sorge ?

La consommation d'eau et la distance à la CISTEP.

Comment est calculée la taxe de transit des communes utilisatrices du réseau et non-membres de l'entente ?

Sur la base de leur consommation d'eau indexée à l'indice des prix à la consommation, soit actuellement à environ 4.8 centimes/m³.

3. Conclusion

Après délibération, la commission, à l'unanimité, décide de proposer au Conseil communal d'accepter le préavis selon la proposition de la Municipalité et de voter les conclusions du préavis.

Crissier, le 5 juin 2017

Pour la Commission

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Gruffel', written over a faint circular stamp.

Pascal Gruffel. président-rapporteur